



le 20 février 2024

Le point sur les travaux du Prieuré

La Sauvegarde du Prieuré a encore besoin de vous !



BON de SOUSCRIPTION disponible

- Au Syndicat d'initiative
- En Mairie et sur le site www.ternay.fr
- Sur le site de la Fondation du Patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancien-prieure-de-ternay>

La restauration de l'ensemble prieural se poursuit par le décaissage des façades pour mettre au jour les pierres des bâtiments conventuels.

Les archéologues interviendront prochainement pour apporter, en fonction des transformations, une meilleure connaissance de l'histoire du site et révéler ses valeurs patrimoniales en amont de tout projet de réhabilitation. La dépose des doublages des murs et plafonds de certaines pièces à l'intérieur des bâtiments servira le même objectif.

Les travaux devraient se terminer en juin pour cette partie et être suivis par la pose de la passerelle qui reliera le parvis de l'église Saint-Mayol au jardin des Moines restauré et ouvert aux visites.

A noter : pendant ces travaux le salon de coiffure reste ouvert. Un tunnel protégeant les clients de la poussière, ou d'éventuelles

retombées, a été mis en place. De même l'accès au Syndicat d'Initiative est maintenu pour les permanences des vendredis et samedis matin.

L'accès à l'église, au cloître et au presbytère reste possible. Le chantier sera interrompu en cas de cérémonie religieuse.

Pour financer ces travaux la ville bénéficie d'une Dotation Spécifique de l'Etat, de subventions de la DRAC et de l'aide de mécènes dont la Fondation Solidarités du Crédit Agricole Centre-Est, les entreprises Beaufile, Cholton, HMBTP, Olivier Thévenin—photographe, Rhône Jardins Service, d'associations et de particuliers que nous remercions vivement.

Le mécénat participatif via la Fondation du Patrimoine permet des déductions fiscales pour les dons pratiqués. Une large adhésion nous permettra de solliciter, dans les meilleures conditions, de nouveaux soutiens.



Le cloître avant et après décaissage (février 2024). Plusieurs ouvertures ont été mises à jour. L'hypothèse d'une baie à meneau a été vérifiée



La façade des bâtiments conventuels, place de l'Église

Le MOT du Maire : Ces travaux ont pour objectif la revalorisation de ce bâtiment historique avec la mise en valeur de la place de l'Église avant une restauration générale.

Mattia Scotti



Ternay
Site Clunisien



Cluny et les
Sites Clunisiens
Candidature
Patrimoine Mondial



Un groupe de scolaires admirant les modillons (sculptures en ligne sous le toit ornant le chevet de l'église) lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Le 24 novembre 2023 au Sénat, le **Comité politique** de la candidature d'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de *Cluny et les sites clunisiens* a été mis en place par Rémy Rebeyrotte – Président de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

Une nouvelle étape a été franchie dans la structuration de la candidature avec la réunion des représentants de la trentaine de collectivités publiques qui participent à son financement, parmi lesquelles **3 Régions** (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Castilla et León- Espagne), **9 Départements** (Allier, Indre, Jura, Loire, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Vendée, Landkreis Calw-Allemagne, Diputación de Palencia- Espagne), **3 Communautés de communes** et **12 Communes**.

Prochain objectif 2025, avec l'inscription du bien clunisien sur les Listes indicatives nationales des 8 pays qui abritent des sites participants.

A Ternay, la mobilisation se poursuit pour faire connaître et vivre le patrimoine, diffuser les valeurs clunisiennes, organiser des événements et tisser des liens avec les autres sites européens : en ce sens, des actions sont déjà envisagées avec Valensole, Montbrison-sur-Lez et Piolenc, partenaires de notre Comité territorial.

Plus d'informations à venir sur le site de la municipalité, mis à jour selon l'avancement du projet : [Candidature UNESCO - Ville de TERNAY](#).

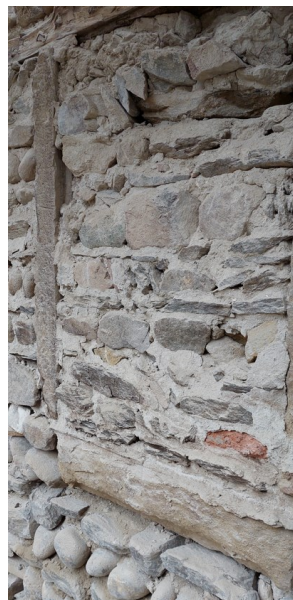
Vous pouvez suivre la candidature sur le site de la FESC : sitesclunisiens.org
La Fédération Européenne des Sites Clunisiens fêtera ses 30 ans en 2024 ; Des événements portant ce label seront communiqués prochainement : une nouvelle occasion de célébrer tous ensemble notre patrimoine !

La façade Ouest :



Détail d'une ancienne fenêtre entre les arcades

Détail d'une porte mise à jour



Rédaction Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL
adjointe à la culture, au patrimoine, au tourisme, à
l'événementiel et aux associations.

Mairie de Ternay- 69360